

# FAIRE progresser le Cadre pancanadien pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine

Rapport d'étape – le 31 mars 2023

Préparé pour : Santé animale Canada  
Par : Mary Ferguson

Juin 2023

# Table des matières

---

<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
Acronymes	5
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
Contexte	6
Origine du Forum sur la peste porcine africaine, du Cadre et du Conseil exécutif de gestion	6
Conseil exécutif de gestion de la peste porcine africaine (CEG-PPA)	7
Plan d'action pancanadien contre la peste porcine africaine (le Plan d'action)	7
Gouvernance du projet	8
Financement du projet	9
Intervention en cas d'urgence	9
Mises à jour concernant les piliers	9
Pilier n° 1 – Amélioration de la biosécurité – Prévention	10
Pilier n° 2 – Planification de la préparation	12
Pilier n° 3 – Assurer la continuité des activités	17
Pilier n° 4 – Coordination des communications sur les risques	20
<b>Valeur ajoutée de la planification des urgences</b>	<b>22</b>
<b>Lacunes dans l'état de préparation</b>	<b>24</b>
<b>Conclusions</b>	<b>26</b>
<b>Annexe A – Groupes de travail</b>	<b>27</b>
<b>Annexe B – Documents de référence</b>	<b>28</b>

# Sommaire

---

Le Canada est mieux préparé à réagir à une éclosion de peste porcine africaine (PPA) grâce aux efforts concertés des gouvernements et de l'industrie qui travaillent ensemble sur le Plan d'action pancanadien contre la PPA. Des discussions de haut niveau, entamées en 2018, ont mené à l'élaboration d'un cadre pour prévenir et contrôler la PPA. Des groupes de travail multipartites ont été mis sur pied pour cerner les lacunes et y remédier en effectuant les activités nécessaires dans le cadre des quatre piliers du cadre. Le Conseil exécutif de gestion (CEG) de la PPA a été créé pour fournir une orientation stratégique et des recommandations concernant le Plan d'action.

La planification de l'intervention en cas d'éclosion de PPA est d'une importance cruciale pour le Canada en raison de la taille de l'industrie porcine et de notre dépendance à l'égard des marchés d'exportation. Si la PPA était confirmée, toutes les frontières seraient fermées au porc canadien, ce qui entraînerait un surplus de porcs, une capacité insuffisante et inéquitable relative à l'dépeuplement et des conséquences dévastatrices sur le bien-être des animaux et la santé mentale. L'industrie serait dévastée et de nombreux éleveurs ne s'en remettraient pas; toutefois, les effets d'une telle éventualité peuvent être réduits en planifiant l'intervention de sorte que le Canada soit mieux préparé et puisse se rétablir plus rapidement.

Des progrès considérables ont été réalisés afin de mieux faire connaître les enjeux dans l'ensemble de l'industrie et de créer des liens avec des partenaires non traditionnels, notamment le Conseil canadien sur les espèces envahissantes, les groupes nord-américains s'intéressant aux porcs sauvages et les groupes autochtones, afin de donner lieu à une compréhension plus complète et à un plan d'intervention soutenu. Des groupes de travail réunissant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que l'industrie (FPTI) ont été mis sur pied dans le cadre des quatre piliers pour traiter des activités de planification et de prévention dans une optique « Une santé, un bien-être », en employant une approche systémique. Les groupes de travail encouragent la collaboration entre les membres de la chaîne de valeur et veillent à ce que les résultats contribuent à l'atteinte des objectifs de tous les membres. Cette approche a permis d'établir de solides relations de travail et une confiance entre l'industrie, le gouvernement et les associations, ce qui sera bénéfique pour parvenir à des décisions rapides et équitables concernant les interventions et les efforts visant à assurer la continuité des activités si la PPA fait son entrée au Canada.

Dans le cadre des quatre piliers, des progrès importants ont été réalisés en matière de biosécurité et de prévention, de planification de la préparation, de continuité des activités et de coordination des communications. Certaines activités (p. ex., la surveillance) sont mises sur pied et deviennent ensuite des activités permanentes, tandis que des projets en particulier (p. ex., un document de référence) ont été achevés. Parmi les types de projets et d'activités du Plan d'action sur la PPA qui ont été établis ou réalisés, mentionnons les outils de communication et les études comparatives en matière de biosécurité, les programmes de chiens détecteurs des services frontaliers, les documents de stratégie, les activités de formation (cours et documents), les plans d'intervention du gouvernement et de l'industrie, les échéanciers d'intervention, les exercices de simulation de maladies, un document de référence sur la méthode d'dépeuplement, un plan de l'industrie concernant l'dépeuplement, une analyse des lacunes et un inventaire des outils et des formations spécialisées en matière d'dépeuplement, le développement d'équipement pour l'dépeuplement, des recommandations liées aux déplacements pour atténuer les risques dans une situation comportant un risque élevé de PPA, des programmes de surveillance et de production de rapports, des études, des normes relatives au zonage, des négociations et des accords commerciaux, des exigences du programme de compartimentation, des consultations FPTI sur la continuité des activités, des modèles et des facteurs à prendre en compte concernant le partage des coûts, un programme de financement de la préparation de l'industrie, des plans de communication, des exercices, des ateliers, des enquêtes et la surveillance des médias.

Souvent, les résultats d'un projet ou d'une activité peuvent se solder par un travail supplémentaire ou mener à d'autres étapes afin que l'on puisse s'attaquer complètement au problème initial. Par exemple, comme la stratégie sur les porcs sauvages envahissants a été publiée, la prochaine étape logique est sa mise en œuvre. Les efforts continus et les nouveaux projets mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 comprennent la publication de normes en matière de biosécurité et leur intégration dans les programmes à la ferme, l'éradication des porcs sauvages, la mobilisation des Autochtones, les mises à jour des plans d'intervention en cas d'urgence, la planification des interventions et les exercices d'dépeuplement, la correction des lacunes dans le plan intégré d'intervention en cas d'urgence, l'élaboration de plans opérationnels pour l'dépeuplement, les recommandations relatives à l'élimination et aux déplacements pour atténuer les risques dans une situation comportant un risque élevé de PPA, la promotion d'ententes d'entraide, des mesures de soutien en santé mentale, la surveillance des porcs sauvages, la planification de la surveillance pendant et après une éclosion, les critères de délivrance de permis, les négociations commerciales, l'acceptation des programmes de compartimentation, les consultations FPTI sur la continuité des activités, les options d'intervention concernant l'approvisionnement en porc, les communications interopérationnelles, la finalisation du guide des communications en cas d'urgence et la coordination d'un forum sur la PPA en 2024.

Le Plan d'action pancanadien contre la PPA a permis au gouvernement, à l'industrie et aux associations de collaborer lors de périodes d'accalmie pour cerner les principaux enjeux et élaborer des plans et des programmes réfléchis et appropriés de prévention, de préparation, de continuité des activités et de communication pour régler les problèmes, nombreux et variés, qui surviendraient en cas d'éclosion de PPA. Le CEG-PPA est conscient du fait que, bien qu'il reste encore du travail à faire en matière de prévention de la PPA et de planification des urgences, les partenaires du gouvernement et de l'industrie sont beaucoup mieux préparés et maintiendra la collaboration pour faire progresser les objectifs du Plan d'action contre la PPA.

## Acronymes

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ACMV	Association canadienne des médecins vétérinaires
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
CCEE	Conseil canadien sur les espèces envahissantes
CCP	Conseil canadien du porc
CEG-PPA	Conseil exécutif de gestion de la peste porcine africaine
CMVC	Conseil des médecins vétérinaires en chef
CVC	Conseil des viandes du Canada
ES	Exercice de simulation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FPT	Fédéral/provincial/territorial
FPTI	Fédéral/provincial/territorial/industriel
GT	Groupe de travail
MAE	Maladie animale exotique
OMSA	Organisation mondiale de la santé animale
OPEP	Organisation provinciale d'éleveurs de porcs
PCA	Partenariat canadien pour l'agriculture
PCAD	Partenariat canadien pour une agriculture durable
PIIU	Plan intégré d'intervention en cas d'urgence
POC	Programme des opérateurs de compartiments
PPA	Peste porcine africaine
PPI-PPA	Programme de préparation de l'industrie à la peste porcine africaine
PSR-PPA	Plan spécifiquement lié aux risques de peste porcine africaine
SAC	Santé animale Canada
SCSSA	Système canadien de surveillance de la santé animale
USDA	Département d'Agriculture des États-Unis
VC	Vétérinaire en chef

# Introduction

---

L'introduction de la peste porcine africaine (PPA) au Canada aurait un effet si dévastateur sur l'industrie porcine qu'un projet à multiples facettes, le Plan d'action pancanadien contre la PPA, a été lancé en 2019. Santé animale Canada (SAC) coordonne la planification, la préparation et l'état de préparation du Canada pour lutter contre la PPA. Le Conseil exécutif de gestion de la PPA (CGE-PPA) a été créé pour réunir les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) ainsi que des représentants de l'industrie afin de fournir des conseils et de déterminer la priorité des activités visant à prévenir le risque d'introduction et de propagation de la PPA au Canada. Ce rapport explique l'origine du Plan d'action contre la PPA, la gouvernance, l'avancement du projet et les prochaines étapes. Le travail accompli pour atteindre les objectifs exige une vaste collaboration entre les gouvernements FPT, l'industrie, le milieu universitaire et d'autres intervenants à tous les niveaux.

## Contexte

La PPA s'est propagée rapidement dans certaines parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique au cours des 10 dernières années et elle a été signalée en Haïti et en République dominicaine depuis 2021. Le virus provoque de la fièvre, des hémorragies internes et un taux de mortalité élevé chez les porcs. Les souches graves tueront près de la totalité des porcs infectés. Le virus est contagieux et peut se propager par contact direct et indirect entre porcs ou avec des produits porcins infectés ainsi par de l'équipement agricole, des aliments et des vêtements contaminés. La PPA ne touche que les membres de la famille des porcs. Il n'existe aucun traitement ou vaccin contre la PPA.<sup>1</sup>

L'industrie porcine canadienne est évaluée à 24 milliards de dollars<sup>2</sup>. et emploie plus de 45 000 personnes dans le secteur de la production et de la transformation<sup>3</sup>. Environ 70 % du porc canadien est exporté<sup>4</sup>. Si un seul cas de PPA était signalé au Canada, les frontières seraient fermées pour le porc canadien, ce qui plongerait l'industrie dans une crise. L'intervention en cas d'urgence qui s'ensuivrait aurait besoin de viser l'éradication du virus et des activités d'intervention non pathologique résultant d'un excédent de porcs domestiques.

## Origine du Forum sur la peste porcine africaine, du Cadre et du Conseil exécutif de gestion

Des discussions de haut niveau sur la nécessité d'une réunion ou d'un forum en vue d'obtenir un consensus sur la PPA ont eu lieu à partir de 2018 en marge de la Conférence des Commissions régionales pour les Amériques de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Le vétérinaire en chef (VC) du Canada, le VC des États-Unis, le directeur général de l'OMSA, le représentant régional de l'OMSA pour les Amériques, la conseillère principale en sciences vétérinaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres intervenants ont discuté de la nécessité d'élaborer une stratégie coordonnée de lutte contre la PPA pour les Amériques. Après la conférence, le ministre de l'Agriculture du Canada et le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis ont tenu une discussion de suivi. La coordination d'un Forum sur la PPA pour les Amériques est alors devenue une priorité absolue<sup>5</sup>.

En avril 2019, le Forum sur la PPA s'est tenu à Ottawa pour faire progresser la coopération régionale dans la prévention de la PPA et l'atténuation de ses répercussions dans les Amériques. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a dirigé l'événement avec le soutien d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), des gouvernements provinciaux et de l'industrie. L'événement a réuni plus de 150 délégués de 15 pays, y compris des représentants de l'ACIA, d'AAC, de la FAO, de l'OMSA, de l'USDA, des gouvernements provinciaux, de l'industrie, du milieu universitaire ainsi que d'autres intervenants. Le Forum sur la PPA a donné lieu au Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la PPA, à des messages clés et au consensus entre tous les participants, que le temps est venu d'agir. Les travaux concernant le Plan d'action pancanadien contre la PPA (le projet découlant du Cadre pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine) ont été lancés à la suite du Forum.

---

1 Site Web de l'ACIA, le 14 mai 2021. <https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/peste-porcine-africaine/fiche-de-renseignements/fra/1306993248674/1306993787261>

2 Site Web du Conseil canadien du porc, 2023. [www.cpc-ccp.com/francais/sustainability](http://www.cpc-ccp.com/francais/sustainability)

3 Site Web de Santé animale Canada, 2023. [www.animalhealthcanada.ca/pdfs/20%20237\\_ASF\\_Action%20Plan\\_v7.pdf](http://www.animalhealthcanada.ca/pdfs/20%20237_ASF_Action%20Plan_v7.pdf)

4 Site Web du Conseil canadien du porc, 2023 [www.cpc-ccp.com/francais/foreign-trade](http://www.cpc-ccp.com/francais/foreign-trade)

5 Notes de la Dre Andrea Ellis, conseillère principale en sciences vétérinaires pour le VC et déléguée de l'OIE pour le Canada auprès de l'ACIA.

## Conseil exécutif de gestion de la peste porcine africaine (CEG-PPA)

L'ACIA a créé le CEG-PPA au début de 2019 en reconnaissant qu'aucun groupe ne pouvait gérer ce problème de façon indépendante et qu'au bout du compte, tout le monde devra travailler ensemble en cas de crise. Le CEG-PPA est composé de représentants des gouvernements FPT et de l'industrie qui ont pour mandat de fournir des conseils stratégiques et d'aider à déterminer l'ordre de priorité des activités visant à lutter contre le risque d'introduction et de propagation de la PPA au Canada. En 2020, la direction du CEG a été transférée à SAC, qui est une tierce partie présente à l'échelle nationale. Les membres du CEG-PPA collaborent en vue de faire progresser le Cadre pour la prévention et le contrôle de la PPA et le Plan d'action pancanadien contre la PPA au moyen de projets de collaboration et de discussions facilitées avec les gouvernements FPT et les groupes d'intervenants de l'industrie. Il contribue à offrir des solutions qui améliorent la prévention, la planification des interventions et l'état de préparation afin de lutter contre la PPA<sup>6</sup>.

## Plan d'action pancanadien contre la peste porcine africaine (le Plan d'action)

Le Plan d'action pancanadien contre la PPA consiste en une série de projets et d'activités découlant du Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la PPA qui a été modifié dans le cadre du tout premier Forum sur la PPA. SAC gère le plan d'action global. L'organisation dirige de nombreux projets du plan d'action ou y participe avec un soutien financier de l'industrie et du gouvernement fédéral. Une grande partie du travail est effectuée par le personnel actuel des gouvernements FPT et de l'industrie. Dans de nombreux cas, ces activités sont considérées comme faisant partie de leurs fonctions professionnelles et ne nécessitent donc pas de financement supplémentaire. Toutefois, des projets particuliers ont été financés par les gouvernements FPT afin de tirer parti des ressources existantes et d'embaucher des consultants pour fournir une expertise et des capacités supplémentaires, au besoin.

Objectif du Plan d'action : Empêcher une éclosion de PPA dans les Amériques et en atténuer les répercussions, le cas échéant

Le Plan d'action est organisé en fonction de quatre piliers :

1. Mesures de biosécurité améliorées – prévention
2. Planification de la préparation
3. Assurer la continuité des activités
4. Coordination des communications sur les risques

Pour chaque pilier, un responsable est désigné et des groupes de travail sont chargés de réaliser les activités pour atteindre les objectifs du pilier. Voir l'annexe A – Groupes de travail.

---

<sup>6</sup> Mandat du Conseil exécutif de gestion de la peste porcine africaine, 2023, v.5.

## Gouvernance du projet

Le CEG-PPA a été créé au départ pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action pancanadien contre la PPA. Il a établi la stratégie qui sous-tend les plans de travail des piliers et fourni une orientation stratégique aux responsables des piliers et aux groupes de travail. Alors que le travail relatif la PPA est passé de l'élaboration de stratégies de 2018 à 2020 à des résultats plus tangibles de 2021 à 2023, les réunions toutes les deux semaines du CEG-PPA sont devenues plus axées sur les opérations et ont pris sensiblement de l'ampleur. Alors que le CEG-PPA amorce sa cinquième année d'existence, le conseil a mis à jour son mandat pour veiller à ce que le CEG-PPA fonctionne efficacement et soutienne les personnes et les groupes de travail affectés au projet.

À compter d'avril 2023, le CEG-PPA sera divisé en un comité directeur au niveau exécutif qui se réunira tous les trimestres pour des discussions stratégiques et un comité consultatif qui se réunira tous les mois pour discuter avec les responsables de projet des activités du projet et des progrès réalisés.

### Comité directeur du CEG-PPA

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) – SMA/SM/DE
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) – SMA/SM/DE
- Conseil canadien du porc (CCP) – Directeur général/président
- Conseil des viandes du Canada (CVC) – Directeur général/président
- Ministères provinciaux de l'Agriculture représentant cinq provinces – SMA/SM/DE
- Vétérinaire en chef (VC) du Canada

### CEG-PPA – Comité consultatif

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
- Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Association canadienne des vétérinaires porcins (ACVP)
- Association de nutrition animale du Canada (ANAC)
- Conseil canadien du porc
- Conseil des viandes du Canada
- Ministères provinciaux de l'Agriculture
- Santé animale Canada
- Vétérinaires en chef représentant les régions de l'Ouest, de l'Est et du Canada atlantique
- Membres d'office : Directeurs provinciaux et territoriaux de la faune, le Réseau canadien pour la santé de la faune, Environnement et Changement climatique Canada, Parcs Canada, le Ralliement national des Métis, l'Assemblée des Premières Nations et Inuit Tapiriit Kanatami.

## Financement du projet

Le Plan d'action pancanadien contre la PPA a reçu du financement de diverses sources, notamment des suivantes :

- Programme d'aide fédérale de l'ACIA
- Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA) d'AAC (par l'entremise du projet Gestion des urgences en santé animale)
- Programme d'AAC de préparation de l'industrie à la PPA (PPI-PPA)
- Financement de l'industrie attribué par le CPP et le CVC.
- Du financement provincial du PCA pour des projets propres à la province.

De nombreuses activités de projet et les travaux du CEG-PPA sont des fonctions essentielles du gouvernement et de l'industrie ou des contributions « en nature » de l'industrie. SAC travaille avec les dirigeants des groupes de travail afin d'élaborer des budgets pour les projets liés à la PPA. SAC a la responsabilité de présenter des rapports financiers aux programmes de financement. Un nouveau partenariat FPTI débutera en avril 2023. SAC présentera des propositions de financement dans le cadre du programme du PACD afin de faire avancer les objectifs du Plan d'action.

## Intervention en cas d'urgence

Si une éclosion de PPA devait survenir au Canada, le Centre national des opérations d'urgence (CNOU) de l'ACIA dirigerait l'intervention d'urgence pour contrôler et éradiquer la maladie. L'ACIA suivrait son plan spécifiquement lié aux risques (PSLR) de la PPA (PSLR-PPA) pour orienter l'intervention d'urgence. AAC, les provinces, le CCP et les organisations provinciales d'éleveurs de porcs travailleraient avec les producteurs, les transformateurs et les autres intervenants de la chaîne de valeur pour rétablir le marché au même niveau que celui qui précédait l'éclosion. Un plan de communication coordonné par l'ACIA, AAC, les gouvernements provinciaux et territoriaux, le CCP et le CVC serait mis en œuvre pour diffuser en temps opportun des messages clairs et cohérents. Tous les projets, exercices et activités liés à la PPA aident le gouvernement et l'industrie à empêcher une éclosion de PPA et à préparer l'intervention en cas d'urgence pour contenir et éradiquer rapidement la maladie au Canada.

## Mises à jour concernant les piliers

En raison de la taille du Plan d'action, il était important d'organiser les activités en fonction de piliers et de champs d'action et de demander à des groupes de travail et des sous-groupes d'accomplir des activités précises. Les tableaux des sections suivantes décrivent les activités et les projets entrepris par les groupes de travail FPTI, leur état d'avancement et les résultats obtenus jusqu'à maintenant. Les résultats sont les réalisations de l'ensemble des membres FPTI qui contribuent au Plan d'action. Il est important de noter que les projets chevauchent parfois les piliers et que le travail effectué dans un pilier peut avoir été soutenu par des groupes de travail d'autres piliers. Les résultats des activités d'un pilier peuvent éclairer la stratégie ou mener à des activités supplémentaires dans les autres piliers<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> *Gestion des urgences en santé animale II – Sensibilisation, capacité d'action et confiance est le nom du financement du PCA à l'appui du CEG-PPA.*

## Pilier n° 1 – Amélioration de la biosécurité – Prévention

<b>Pilier n° 1 Résultat attendu : Des mesures clés en matière de biosécurité sont en place pour empêcher que la PPA ne fasse son entrée dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour réduire au minimum sa propagation au sein de ces populations.</b>			
<b>Champs d'action</b>	<b>Activités</b>	<b>État d'avancement / prochaines étapes</b>	<b>Résultats (atteints ou prévus)</b>
Résultat attendu : Des mesures clés en matière de biosécurité sont en place pour empêcher que la PPA ne fasse son entrée dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour réduire au minimum sa propagation au sein de ces populations.	<p>Établissement d'un plan de collaboration avec l'ASFC sur les activités visant à empêcher l'entrée de la PPA au Canada, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un résumé opérationnel et des procédures pour renseigner le personnel de l'ASFC sur la PPA.</li> <li>• La campagne de sensibilisation « N'apportez pas de porc dans vos bagages » à l'intention des voyageurs.</li> <li>• 22 équipes cynophiles supplémentaires pour détecter la contrebande d'aliments et d'animaux.</li> </ul>	<p>Achévé.</p> <p><b>Prochaine étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la formation du personnel de l'ASFC en élaborant un module de formation en ligne sur la PPA qui entrera en vigueur en 2023-2024.</li> </ul>	<p>Le personnel de l'ASFC a reçu une formation pour repérer les risques liés à l'introduction de la PPA et les procédures à suivre pour s'y attaquer.</p> <p>Des affiches et des messages « N'apportez pas de porc dans vos bagages » sur des panneaux d'affichage électroniques sont présentés dans les neuf principaux aéroports internationaux du Canada.</p> <p>Des équipes supplémentaires de chiens détecteurs de produits alimentaires, végétaux et animaux (AVA) ont un impact important pour trouver des produits de porc non déclarés dans les bagages des voyageurs en provenance de pays infectés par la PPA. (Alors qu'on avait auparavant 10 équipes de chiens détecteurs AVA, on en compte désormais 29, et trois autres sont actuellement en formation.)</p> <p>Le CEG se penchera sur la biosécurité des camions circulant entre les États-Unis et le Canada et dans les parcs de groupage.</p>
Établir une collaboration cohérente pour s'assurer que les autorités frontalières échangent des renseignements et des pratiques exemplaires afin d'atténuer les risques d'entrée de la PPA.	<p>La représentation de l'ASFC au sein du CEG-PPA permet de s'assurer que les risques pour la sécurité frontalière liés à la PPA sont compris et gérés.</p> <p>Les statistiques hebdomadaires des voyageurs qui contreviennent aux lois relatives à la salubrité des aliments, à la santé des animaux et à la protection des végétaux sont transmises au CEG-PPA.</p>	<p>Achévé.</p> <p>L'ASFC utilise également d'autres fonds pour améliorer les activités de prévention liées à la peste porcine africaine.</p>	<p>Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 21 janvier 2023, 2 291 voyageurs ont contrevenu au paragraphe 16(1) de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> – omission de présenter ou de déclarer des produits présumés de porc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 599 voyageurs ont reçu un avertissement.</li> <li>• 1 692 voyageurs ont reçu une sanction de 1 300 \$.</li> </ul> <p>Le CEG continuera de mobiliser l'ASFC pour préciser les statistiques et améliorer la biosécurité à la frontière.</p>
Favoriser la collaboration et la conformité pour assurer la biosécurité en veillant à ce que les responsabilités de tous les intervenants soient déterminées.	<p>Mise à jour de l'Initiative canadienne pour la biosécurité porcine, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les normes nationales relatives à la biosécurité – exigences volontaires pour chaque facteur de risque.</li> <li>• L'évaluation comparative nationale de la biosécurité concernant les mesures de biosécurité externes, les mesures de biosécurité internes, le bioconfinement et les parcs de groupage.</li> </ul>	<p>En cours.</p> <p>Des normes nationales relatives à la biosécurité sont en cours d'élaboration et un plan de lancement est prévu en 2024.</p> <p>Des évaluations externes d'environ 800 fermes au Canada doivent être achevées d'ici mars 2023.</p> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et communiquer les résultats de l'évaluation avec les OPEP d'ici l'été 2023.</li> <li>• Les évaluations internes de la biosécurité et du bioconfinement seront terminées en 2023-2024.</li> </ul>	<p>Les normes nationales relatives à la biosécurité constitueront une ressource à jour pour les producteurs, les professionnels de la santé porcine et les OPEP afin d'améliorer la biosécurité de l'industrie. Les normes seront fondées sur la science.</p> <p>Les résultats des évaluations externes peuvent être utilisés par les OPEP pour cerner les lacunes en matière de biosécurité et élaborer des outils et des programmes pour aider l'industrie à renforcer sa biosécurité.</p>

**Pilier n° 1 Résultat attendu : Des mesures clés en matière de biosécurité sont en place pour empêcher que la PPA ne fasse son entrée dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour réduire au minimum sa propagation au sein de ces populations.**

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
	Élaboration d'une trousse d'outils de biosécurité soulignant l'importance de la biosécurité dans la prévention de la PPA (p. ex., vidéos, affiches, fiches d'information, etc.). Les documents de communication étaient destinés aux producteurs et aux services de soutien de l'industrie porcine.	Achevé.	Les documents publiés sont présentés sur le site du CCP et ont été communiqués aux conseils provinciaux des éleveurs de porcs et à d'autres intervenants.
	Les documents publiés sont présentés sur le site du CCP et ont été communiqués aux conseils provinciaux des éleveurs de porcs et à d'autres intervenants.	Achevé.	Les résultats ont permis d'identifier des lacunes dans les connaissances et de démontrer la nécessité d'élaborer des documents d'information destinés aux petits producteurs. Une fiche d'information sur la PPA à l'intention des petits producteurs a été élaborée par le CCP.
Faire participer les intervenants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire afin de mieux comprendre les populations de porcs sauvages et d'échanger des pratiques exemplaires en matière de gestion aux frontières et les liens avec les porcs domestiques.	Élaboration d'une stratégie canadienne de lutte contre les porcs sauvages envahissants.	Achevé – version finale du document évolutif. <b>Prochaine étape :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les efforts de mobilisation auprès des Autochtones.</li> </ul>	La Stratégie nationale de lutte contre les cochons sauvages envahissants a été publiée.  Les collaborateurs comprenaient les gouvernements FTP, l'industrie, le CCEE, des organisations autochtones, des directeurs provinciaux de la faune, des écologistes, des vétérinaires, des universitaires et des groupes internationaux s'intéressant aux porcs sauvages.
	Transformation du groupe de travail en un groupe de direction pour mettre en œuvre la Stratégie visant les porcs sauvages.  Participation au groupe de travail nord-américain s'intéressant aux porcs sauvages (Canada, É.-U., Mexique) et au groupe de travail transfrontalier sur les porcs sauvages (Canada et É.-U.) aux fins d'échange d'information.	Phase initiale. <b>Prochaines étapes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les besoins du groupe de direction en matière de coordination pour 2023-2024.</li> <li>Identifier les sources et obtenir du financement pour le rôle de coordonnateur des efforts concernant les porcs sauvages.</li> <li>Sélectionner une priorité de la stratégie à laquelle s'attaquer en 2023-2024.</li> <li>Poursuivre la participation aux groupes de travail sur les porcs sauvages.</li> </ul>	Le Conseil canadien sur les espèces envahissantes (CCEE) assume un rôle de coordination.  Les activités de sensibilisation de SAC ciblaient entre autres l'Assemblée des Premières Nations et le Ralliement national des Métis (RNM). Le RNM a été invité à se joindre au groupe de direction.  La gestion des porcs sauvages dans le contexte de la PPA a permis de mieux faire connaître la PPA aux organisations et aux groupes qui, autrement, ne collaboreraient normalement pas avec l'industrie de l'agriculture de production.

## Pilier n° 2 – Planification de la préparation

Pilier n° 2 Résultat attendu : Les pays ont un état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA si elle fait son entrée dans la région des Amériques.

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
Accroître l'état de préparation en validant les plans de préparation à la PPA et en testant les capacités d'intervention au moyen d'exercices auxquels participent tous les intervenants.	Mise à jour du Plan de l'ACIA spécifiquement lié aux risques de PPA (PSR-PPA).	Achévé.	Le PSR-PPA est à jour et prêt à être mis en œuvre en cas d'urgence liée à la PPA. L'accès au PSR-PPA est contrôlé par l'ACIA.
	Veiller à ce que les plans d'intervention provinciaux contre la PPA (gouvernements et industrie) soient coordonnés et à jour.	En cours – Les cadres d'urgence concernant les maladies animales exotiques (MAE) ont été achevés dans sept provinces.  <b>Prochaines étapes – priorité en 2023-2024 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Dresser un inventaire de l'état des plans d'intervention provinciaux contre la PPA.</li><li>Explorer un mécanisme pour faire part des plans d'intervention provinciaux.</li><li>Examiner les exigences d'intervention en cas de maladie qui sont propres à la PPA et les outils de planification pour la destruction d'un troupeau et son élimination dans le but de les intégrer aux plans d'urgence du gouvernement et de l'industrie, le cas échéant.</li></ul>	L'état de préparation aux situations d'urgence varie d'une province à l'autre, mais les projets ont augmenté le niveau de préparation partout au pays. Les plans d'urgence en cas de MAE qui ont été élaborés ont misé sur une approche, un langage et une structure de gestion des urgences cohérentes afin de faciliter la coordination entre les groupes d'intervenants.
	Élaboration d'un calendrier interactif applicable à une éclosion de PPA qui fournit le temps estimé nécessaire pour une intervention convenue.	Achévé.	Le calendrier aide les intervenants à préparer et à valider leurs plans d'intervention, à comprendre les mesures et les exigences nécessaires pour franchir chaque étape de l'intervention, à estimer les délais, à vérifier les rôles et les responsabilités de chaque groupe d'intervenants et à cerner les lacunes.
	Conception et animation de huit exercices de simulation (ES) : <ul style="list-style-type: none"><li>4 ES sur les communications du gouvernement et de l'industrie.</li><li>4 ES sur l'dépeuplement et l'élimination.</li></ul> Rédaction du rapport national postérieur aux mesures sur la peste porcine africaine.	Achévé – Exercices et production de rapports.  Prochaines étapes : <ul style="list-style-type: none"><li>Gérer les 15 possibilités d'amélioration.</li><li>Encourager les autres intervenants à intégrer les neuf pratiques exemplaires dans leurs plans.</li><li>Mener des exercices supplémentaires avec une complexité accrue et un objectif ciblé.</li></ul>	Participation dans sept provinces de gouvernements fédéral/provinciaux, d'intervenants fédéraux/provinciaux de l'industrie et de producteurs à titre individuel.  Le rapport postérieur aux mesures cerne les améliorations que les gouvernements et l'industrie peuvent s'efforcer d'apporter et les pratiques exemplaires qui peuvent être adoptées dans le plan d'intervention en cas d'urgence de chaque intervenant.  Le produit final comprenait un « exercice dans une boîte » qui peut être utilisé par tout groupe souhaitant effectuer un exercice.
Coordination d'un exercice de simulation d'dépeuplement et d'élimination des porcs excédentaires (participation FPTI aux échelons supérieurs).	En cours – L'exercice a eu lieu le 5 mai 2023 et un rapport suivra.	Évaluer l'état de préparation à la mobilisation conformément aux plans d'dépeuplement et d'élimination des porcs excédentaires atteints de la PPA à l'échelle de l'industrie et de la province. Dresser un plan pour combler les lacunes cernées et faire progresser le plan d'dépeuplement des porcs. Comprendre où les réductions auront lieu et quels porcs seront excédentaires.	

Pilier n° 2 Résultat attendu : Les pays ont un état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA si elle fait son entrée dans la région des Amériques.

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
	Planification et mise en œuvre d'un exercice multipartite à grande échelle dirigé par l'ACIA qui aura lieu au printemps 2024 pour examiner les éléments clés de l'intervention en cas de PPA.	Phase de discussions préliminaires. Prochaines étapes : • Déterminer les objectifs de l'exercice et retenir les services de consultants pour planifier et mettre en œuvre l'exercice.	Possibilité de mettre en pratique l'intervention en cas de PPA et de déterminer les lacunes.
Trouver des solutions aux lacunes dans les capacités d'intervention en cas de PPA et celles concernant la planification.	Élaboration du cadre du Plan intégré d'intervention en cas d'urgence (PIIU) pour la PPA et du rapport correspondant sur les lacunes observées.	Achevé – version finale du document évolutif.	Détermination des écarts existants entre les besoins et les ressources actuels pour se préparer à une éclosion de PPA et intervenir en cas d'urgence (p. ex., infrastructure, information et ressources requises).
	Regroupement des lacunes relevées dans le cadre du PIIU, d'exercices de simulation et d'autres activités incluses dans le plan d'action (ou une autre méthode organisationnelle) afin d'y remédier et d'en rendre compte.	<b>Pas commencé – la planification de cette activité est en cours.</b>	
	Début du recours au PIIU (ou établissement d'une autre méthode organisationnelle) comme dépôt évolutif de renseignements, de plans et de ressources d'intervention en cas d'urgence requis par les intervenants FPTI.	<b>Pas commencé – la planification de cette activité est en cours.</b>	
	Création du groupe de travail sur l'dépeuplement pour discuter des approches liées à l'dépeuplement massif et à l'élimination pour le contrôle des maladies et l'abattage par compassion, ainsi que pour échanger des renseignements à ce sujet.	Le groupe de travail sur l'dépeuplement est opérationnel.	La collaboration entre les membres du groupe de travail FPTI sur les projets d'dépeuplement permet de créer une grappe de connaissances sur laquelle s'appuyer lors de la planification et de la gestion des situations d'urgence.  Compilation d'une liste de lacunes et d'idées de projets possibles liés à l'dépeuplement.  Élaboration d'un tableau de bord géré par l'ACIA contenant des rapports techniques et des ressources sur la PPA.
	Rédaction d'un document de référence sur la méthode canadienne d'dépeuplement des porcs.	Achevé – version finale du document évolutif. Prochaines étapes : • Le rapport est un point de départ pour évaluer la disponibilité des outils nécessaires à un dépeuplement massif. • Examiner le document de référence tous les cinq ans ou au besoin.	Détermination des méthodes, des outils requis, de la logistique et des éléments à prendre en compte acceptables pour chaque méthode.  Le document de référence, examiné par un groupe d'experts canadiens, est un document de référence scientifique crédible auquel on peut se référer en cas de préoccupations relatives au bien-être des animaux.  Le groupe de travail sur l'dépeuplement et le groupe d'experts représentent une grappe d'experts sur laquelle s'appuyer pour les urgences liées à l'dépeuplement des porcs.
Réalisation d'une analyse de l'environnement et d'une analyse des lacunes en ce qui a trait à une formation sur l'dépeuplement à la ferme.	Achevé.	Étape initiale requise pour s'assurer que les outils, l'équipement et la formation appropriés sont disponibles pour effectuer un dépeuplement sans cruauté et pour tenir compte des besoins des travailleurs afin de protéger leur santé mentale et physique.	

Pilier n° 2 Résultat attendu : Les pays ont un état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA si elle fait son entrée dans la région des Amériques.

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
	Élaboration des politiques, des plans opérationnels, du bassin d'experts, des documents de communication et des mesures de soutien en santé mentale nécessaires à un dépeuplement à grande échelle.	<b>Pas commencé – la planification de cette activité est en cours.</b>	
	Documentation des méthodes d'élimination acceptables partout au Canada.	En cours – Le sous-groupe sur l'élimination a recommencé à se réunir en 2023. <b>Prochaine étape :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer un tableau de bord / document technique concernant les options d'élimination.</li> </ul>	Certaines provinces disposent déjà de plans, mais pas toutes. Une planification provinciale est en cours concernant les options d'élimination acceptables propres à chaque province. Des possibilités de recherche sont cernées et des projets provinciaux sont en cours.
	Mise sur pied du groupe de travail FPTI sur le contrôle des déplacements.  Rédaction des recommandations d'atténuation des risques liés aux déplacements dans une situation comportant un risque élevé de PPA au Canada.	Achévé – version finale du document évolutif. Prochaines étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Initier une mobilisation plus vaste des intervenants afin de faire examiner les recommandations des vétérinaires.</li> <li>Élaborer des plans opérationnels (y compris des plans de communication).</li> <li>Déterminer le processus décisionnel ou le groupe de prise de décisions pour le lancement du plan lors d'un événement d'interruption des déplacements, y compris les rôles et les responsabilités.</li> <li>D'autres discussions concernant la gestion des porcs pendant le transport lorsqu'il est recommandé d'interrompre les déplacements. Par exemple, établir un inventaire des lieux et des installations de regroupement disponibles.</li> <li>Mettre en pratique les recommandations.</li> <li>Intégrer les données de traçabilité électronique. Projet du CCP pour 2023-2024.</li> </ul>	Collaboration entre le gouvernement et l'industrie sur la façon de gérer les déplacements des porcs dans une situation comportant un risque élevé de PPA avant la mise en œuvre complète des contrôles réglementaires.  Le document achevé contient une série de recommandations volontaires visant à réduire au minimum le risque de propagation de la PPA pendant l'enquête de l'ACIA.
	Élaboration d'un modèle ainsi que d'une liste de facteur à prendre en considération pour mettre au point des ententes d'entraide entre les organisations (publiques et privées) afin de partager et d'utiliser les ressources en cas d'urgence.	En cours. <b>Prochaines étapes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser une liste des facteurs à prendre en considération et la mettre celle-ci au point.</li> <li>Promouvoir le recours à des ententes d'entraide.</li> </ul>	Cet outil permettra à divers acteurs du secteur porcin (p. ex., les OPEP, les producteurs, les transporteurs et les transformateurs) d'envisager et d'élaborer en définitive des ententes avec des fournisseurs de services de soutien (p. ex., les installations d'attente) avant la survenue d'une urgence afin d'adopter plus facilement des solutions applicables rapidement dans le cas de demandes urgentes. Il décrit clairement les facteurs de réussite essentiels à prendre en compte pour s'assurer que toute l'infrastructure disponible est mise à profit.

Pilier n° 2 Résultat attendu : Les pays ont un état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA si elle fait son entrée dans la région des Amériques.

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
	Exploration des outils, des programmes et des services disponibles pour soutenir la santé mentale des éleveurs et des intervenants d'urgence pendant une urgence liée à la PPA et la phase de rétablissement.	<p><b>Pas commencé – priorité en 2023-2024.</b></p> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un groupe de travail de soutien en santé mentale.</li> <li>Déterminer la portée du GT.</li> <li>Déterminer le(s) projet(s) à livrer.</li> <li>Entamer le(s) projet(s).</li> </ul>	AAC a dressé une liste de mesures de soutien en santé mentale destinées aux producteurs (par province) et une liste de travaux de recherche universitaires sur la santé mentale dans l'industrie agricole. Les travaux réalisés à ce jour ne s'inscrivent pas « dans » le Plan d'action contre la PPA, mais constitueront un point de départ de discussions sur ce sujet.
	<p>Animation de réunions multipartites sur les activités d'intervention, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'établissement des priorités.</li> <li>Les problèmes relatifs à l'échange d'information.</li> <li>Les rôles, responsabilités, obligations et points de connexion entre l'industrie et le gouvernement.</li> <li>Les liens entre les structures de communication fédérales, provinciales et régionales.</li> </ul>	<p>Achévé – Les conclusions et recommandations de Ken Andrews ont été présentées au CEG-PPA en mars 2023.</p> <p>Prochaines étapes – priorité en 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Attribuer les lacunes relevées au GT FPTI approprié et amorcer des discussions préliminaires.</li> <li>Ajouter des projets qui remédieront aux lacunes du Plan d'action contre la PPA.</li> </ul>	<p>Les consultations avec les intervenants FPTI ont permis de cerner des lacunes dans les liens entre les organisations et entre les activités des piliers.</p> <p>Les recommandations ont été consignées et transmises aux intervenants. Elles éclaireront divers plans et activités du Plan d'action contre la PPA.</p> <p>Le suivi des recommandations aidera à renforcer les relations de travail entre les intervenants FPTI et aidera à faire progresser le Plan d'action contre la PPA.</p>
Optimiser la détection rapide de la PPA dans les Amériques en s'assurant de disposer des capacités de surveillance nécessaires.	Mise sur pied du comité technique de CanaVeillePPA pour planifier, mettre en œuvre et régir les activités de surveillance de la PPA pour en assurer la détection précoce.	En cours.	<p>Le comité a été créé et agit en collaboration avec le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA).</p> <p>Le plan de surveillance de CanaVeillePPA 2020-2022 a été élaboré et a guidé la mise en œuvre des activités de CanaVeillePPA.</p>
	Mise en place du système de surveillance passive améliorée dans tous les laboratoires du Réseau canadien des travailleurs des laboratoires de santé animale afin d'effectuer des tests de dépistage précoce de la PPA.	Tests continus pour assurer la surveillance.	<p>Terminé la troisième année de tests de surveillance passive améliorés. Tous les résultats des tests étaient négatifs.</p> <p>Les résultats des tests sont communiqués tous les trimestres au CEG-PPA par l'entremise du Réseau canadien de surveillance de la santé porcine.</p>
	Mise en place de tests fondés sur les risques dans des laboratoires approuvés, permettant aux vétérinaires et aux pathologistes de demander des tests de dépistage de la PPA sur certains sujets pour une détection précoce.	Tests continus aux fins de surveillance.	<p>Achévé la troisième année de tests fondés sur les risques effectués sur des cas admissibles. Tous les résultats des tests étaient négatifs.</p> <p>Les résultats des tests sont communiqués tous les trimestres au CEG-PPA par l'entremise du Réseau canadien de surveillance de la santé porcine.</p>
	Mise sur pied de tests fondés sur les risques de condamnations chez des abattoirs admissibles, et ce, dans tous les abattoirs fédéraux et provinciaux.	Tests continus pour assurer la surveillance.	<p>Achévé la première année de la collecte d'échantillons fondée sur les risques et les tests relatifs aux condamnations admissibles. Tous les résultats des tests étaient négatifs.</p> <p>Les programmes d'analyse de surveillance permettent au gouvernement et à l'industrie d'avoir des preuves soutenant l'absence de PPA au sein de la population porcine domestique au Canada.</p>

Pilier n° 2 Résultat attendu : Les pays ont un état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA si elle fait son entrée dans la région des Amériques.

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
	Évaluation du niveau de sensibilisation à CanaVeillePPA et augmentation de ce niveau grâce à une enquête menée auprès des vétérinaires et des pathologistes porcins, et à des communications ciblées.	Enquête achevée. <b>Prochaine étape :</b> • Augmenter le nombre d'activités de sensibilisation.	52 % des vétérinaires et 79 % des pathologistes (qui ont répondu) étaient au courant des tests d'exclusion par l'entremise de CanaVeillePPA.
	Élaboration et animation d'un cours sur les petits producteurs de porcs à l'intention des vétérinaires, qui comprenait du contenu sur la PPA.	Achevé.	440 personnes y ont participé. Il est important de faire participer les vétérinaires au service des petits producteurs de porcs à la prévention de la PPA, car les petits producteurs n'ont pas d'association directe pour les informer de l'existence d'activités de transfert de connaissances.
	Établissement du réseau des petits producteurs du SCSSA afin d'améliorer la sensibilisation au sein des petits éleveurs porcins.	En cours – Le réseau des petits exploitants (et le réseau porcine) se réunissent tous les trimestres.	Des documents de référence et des outils destinés aux petits éleveurs de porcs sont disponibles sur le site du SCSSA.
	Mise sur pied d'un programme canadien de surveillance des porcs sauvages.	<b>Pas commencé – priorité en 2023-2027.</b>	
Développer le processus et la capacité appropriés pour la mise en œuvre rapide de plans de surveillance afin d'identifier les risques de PPA et d'éclairer les décisions stratégiques à mesure que les situations évoluent.	Élaboration des plans de surveillance des éclosions et des situations après une éclosion.	<b>Pas commencé – priorité en 2023-2027.</b> Les partenaires FPTI doivent comprendre comment de telles mesures peuvent soutenir le zonage.	
Continuer de collaborer à l'échelle internationale à la recherche cruciale sur la PPA, en accordant une attention particulière à la mise au point de vaccins et d'autres outils de prévention.	Veiller à ce que la PPA demeure une priorité de recherche pour les organismes fédéraux, provinciaux et industriels.	En cours.	L'ACIA continue d'améliorer sa capacité de diagnostic de la PPA en menant diverses études .  Les priorités nationales de Swine Innovation Porc en matière de recherche comprennent les suivantes : la PPA, l'euthanasie massive et l'élimination, la biosécurité, les porcs sauvages en tant qu'espèce constituant un réservoir de maladies et l'accès au marché.  Plusieurs provinces, ainsi que des associations provinciales, font des travaux de recherche sur l'euthanasie massive et l'élimination, et les coûts de gestion des surplus porcins.  L'Institut canadien de la santé animale (ICSA) a publié une déclaration au nom de ses membres de travailler à la mise au point d'un vaccin sûr et efficace tout en encourageant une meilleure gestion de la PPA (p. ex., prévention, détection précoce, mesures commerciales, etc.).

## Pilier n° 3 – Assurer la continuité des activités

<b>Pilier n° 3 Résultat attendu : Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.</b>			
<b>Champs d'action</b>	<b>Activités</b>	<b>État d'avancement / prochaines étapes</b>	<b>Résultats (atteints ou prévus)</b>
Veiller aux déplacements d'animaux et de produits d'origine animale fondés sur les risques à l'échelle nationale afin de maintenir la viabilité de l'industrie en cas d'éclosion.	Ébauche d'un document sur un scénario possible de PPA.	Achévé.	Des scénarios sont utilisés pour éclairer les discussions des groupes de travail sur les exigences en matière de dépeuplement et pour souligner la nécessité d'ententes relatives au zonage et à la compartimentation.
	Réalisation d'une enquête auprès des transformateurs de porcs sur l'dépeuplement afin de mieux comprendre comment les transformateurs de porcs pourraient aider à réduire ou à abattre intégralement un troupeau si la PPA fait son apparition au Canada.	Achévé.	Sept entreprises d'abattage de porcs, ayant abattu sept millions de porcs, ont répondu à l'enquête.  Les résultats ont été utilisés pour éclairer le Plan d'dépeuplement des porcs excédentaires.
	Rédaction du Plan d'dépeuplement des porcs excédentaires.  Collaboration entre les gouvernements FPT, le CCP et les conseils provinciaux d'éleveurs de porcs, le CVC, les entreprises de transformation de la viande, l'ACIA et SAC pour élaborer un plan de réduction des porcs que tous les transformateurs et producteurs accepteront de suivre s'il est mis en œuvre.	Achévé – version finale du document évolutif.  <b>Prochaines étapes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester la mise en œuvre du plan au moyen d'un exercice et en évaluer la conformité (terminé).</li> <li>• Déterminer comment maintenir le plan à jour et s'assurer qu'il soit réalisable.</li> <li>• Transmettre le plan aux gouvernements FPT pour éclairer leurs travaux concernant les programmes de soutien financier visant les producteurs, pour soutenir l'dépeuplement, le transport et l'élimination sans cruauté des animaux excédentaires et pour appuyer les changements d'infrastructure apportés aux usines afin de faciliter l'abattage sans cruauté.</li> </ul>	Le plan proposé décrit une diminution ordonnée de la population. Il permet de reprendre et/ou d'accroître la production à mesure que l'accès au marché est rétabli et que les exigences en matière de volume augmentent.  Il fournit aux transformateurs et aux producteurs un plan d'action que le gouvernement peut utiliser pour la planification de la gestion des risques pour les entreprises.
Fournir des conseils et un soutien technique en vue de l'élaboration de normes communes pour l'établissement des zones afin qu'elles soient acceptées sur une plus grande échelle.	Établissement de normes relatives au zonage de la PPA et exigences communes avec les intervenants FPTI.	Achévé, mais la surveillance avant, pendant et après une éclosion doit encore faire l'objet de discussions.	Les normes relatives au zonage sont décrites dans le PSLR de la PPA de l'ACIA.
	Rédaction des critères de délivrance de permis pour une zone de contrôle primaire.	En cours.	

**Pilier n° 3 Résultat attendu : Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.**

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
<p>Négocier de façon proactive la reconnaissance des approches en matière de zonage avec des partenaires commerciaux afin de réduire les obstacles au commerce.</p>	<p>Mise sur pied d'un groupe de travail sur le zonage.</p> <p>Engagement accru avec le Japon, la Corée du Sud, les Philippines et la Colombie pour obtenir des ententes unilatérales relatives au zonage de la PPA.</p> <p>Engagement accru avec les pays membres de l'Alliance quadrilatérale (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, États-Unis, Royaume-Uni) sur les ententes bilatérales relatives au zonage.</p> <p>Accueil d'une délégation japonaise en 2022.</p>	<p>Les négociations commerciales sont un long processus et une activité continue de l'ACIA.</p> <p>Les négociations concernant le zonage de la PPA se poursuivent avec des efforts axés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Royaume-Uni – Finalisation de l'entente bilatérale relative au zonage (prévue à la fin de 2023).</li> <li>• Le Japon – Progrès positifs réalisés lors de la tournée de 2022. L'estimation nécessitera que les discussions se poursuivent pendant une autre année.</li> <li>• La Corée du Sud – Les discussions sont en cours. Le Canada fera un suivi au cours des prochains mois.</li> <li>• Les Philippines – Développements encourageants en raison de la reconnaissance du zonage de l'influenza aviaire hautement pathogène.</li> <li>• La Colombie – Les négociations ont commencé.</li> </ul>	<p>Des ententes officielles et bilatérales visant à reconnaître le zonage canadien de la PPA sont en place avec les États-Unis et l'Union européenne.</p> <p>Des ententes unilatérales visant à reconnaître le zonage canadien de la PPA (dans la zone de contrôle primaire) sont en place avec Singapour et le Vietnam.</p>
<p>Travailler avec des partenaires internationaux et l'OMSA pour élaborer des directives mondialement reconnues et acceptées sur l'application de la compartimentation pour la PPA afin d'obtenir une adhésion plus générale, tant dans les pays infectés que non infectés.</p>	<p>Rédaction des normes canadiennes de compartimentation de la PPA.</p> <p>Rédaction du cadre administratif qui détaille les rôles et les responsabilités des personnes participant à la mise en œuvre d'un programme de compartimentation de la PPA.</p> <p>Intégration des commentaires issus du processus de consultation publique dans les normes et les documents-cadres.</p> <p>Élaboration du programme des opérateurs de compartiments (POC).</p>	<p>Les ébauches finales des normes et du cadre administratif sont terminées (en cours de préparation aux fins de publication).</p> <p>Le POC est en cours d'élaboration. Le groupe de travail se réunit régulièrement pour faire avancer le projet.</p> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ACIA examinera et approuvera le POC.</li> <li>• L'ACIA effectuera une évaluation des risques du Programme canadien des opérateurs de compartiments pour la PPA (normes, cadre et POC).</li> <li>• L'ACIA facilitera l'utilisation du test ELISA de la PPA par les laboratoires du RCSSA (validation complète, déploiement, établissement d'un programme d'assurance de la qualité).</li> <li>• Formation d'un bassin d'auditeurs de programmes.</li> <li>• Autodéclaration du Canada à l'OMSA relativement aux compartiments de la PPA.</li> <li>• Début de la réception des demandes de compartiments.</li> <li>• Négocier avec les principaux partenaires commerciaux pour reconnaître et accepter les compartiments en cas d'éclosion de PPA.</li> </ul>	<p>Un programme de compartiments de PPA pleinement opérationnel et accepté à l'échelle internationale permettra à certains exploitants de poursuivre leurs activités pendant une éclosion de PPA au Canada (à condition qu'ils soient acceptés par les partenaires commerciaux). Les exigences du programme (voir les prochaines étapes) doivent être entièrement respectées avant que le programme puisse être lancé.</p>

**Pilier n° 3 Résultat attendu : Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.**

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
<p>Consulter les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les organisations nationales et provinciales et l'industrie pour s'assurer que les programmes et les plans de continuité répondent aux besoins du gouvernement et de l'industrie.</p> <p>(Ce n'est pas spécifiquement inclus dans le Cadre, mais cela reflète l'intention.)</p>	<p>Mobilisation des intervenants FPTI pour la participation aux discussions continues sur la planification de la continuité des activités. Utiliser les leçons tirées des groupes de travail pour approfondir la compréhension et élaborer des programmes de continuité efficaces.</p>	<p>En cours – Le programme PPI-PPA de 23,4 millions de dollars est en cours; il s'agit d'un programme de deux ans qui a été prolongé pour une troisième année.</p>	<p>Mise sur pied du programme de financement PPI-PPA pour aider les provinces et l'industrie à remédier aux lacunes dans le but de prévenir et d'atténuer les risques, de disposer des outils, et d'avoir établi des partenariats et des activités, tous nécessaires afin d'assurer la détection précoce et l'efficacité des interventions d'urgence.</p>
	<p>Plusieurs projets dirigés par des gouvernements provinciaux et l'industrie ont été lancés en fonction des recommandations ou des lacunes relevées dans le cadre de divers groupes de travail, rapports et exercices, dont par exemple, la mise à l'essai de l'équipement mobile d'épeuplement.</p>	<p>En cours.</p> <p>Ces projets seront surveillés par des organisations et des groupes de travail interreliés, mais ne font pas l'objet d'une surveillance en fonction du Plan d'action contre la PPA.</p>	<p>Les divers projets de la PPA appuient la prévention, l'état de préparation aux interventions et la planification de la continuité des activités du gouvernement et de l'industrie.</p>
	<p>Des discussions FPTI sont en cours concernant la planification de la continuité des activités, y compris un plan d'intervention à coûts partagés pour aider l'industrie à intervenir en cas d'éclosion de PPA et pour être en mesure de communiquer les détails du programme dès le premier jour de la situation d'urgence.</p>	<p>Des discussions FPTI sont une activité continue.</p> <p><b>Prochaine étape :</b></p> <p>Poursuivre les consultations FPTI pour assurer une compréhension commune des répercussions d'une éclosion de PPA et des rôles et responsabilités des partenaires FPTI dans l'élaboration de programmes d'intervention efficaces.</p>	<p>Les relations de travail positives établies entre les gouvernements FPT et l'industrie se sont avérées utiles pour cerner les lacunes et les stratégies visant à améliorer l'état de préparation à la PPA.</p>
	<p>Rédaction de l'élaboration d'un modèle pour les coûts partagés en cas d'éclosion d'une maladie animale exotique.</p>	<p>En cours.</p> <p>Un modèle expliquant comment et pourquoi les coûts d'une éclosion de maladie pourraient/devraient être partagés entre le gouvernement et l'industrie demeure le sujet d'un débat actif.</p>	<p>Une explication des raisons supportant les approches antérieures de partage des coûts utilisées au Canada et dans d'autres administrations, est en cours d'élaboration. Elle s'appuie sur des programmes existants de gestion des risques commerciaux.</p>
	<p>Dresser une liste exhaustive des options possibles d'interventions en matière d'approvisionnement en porc qui tient compte des besoins de l'ensemble des participants à la chaîne d'approvisionnement du porc.</p>	<p><b>Nouvelle activité - Initiative 2023-24.</b></p> <p>Le sous-groupe de travail d'intervention en matière d'approvisionnement de porc se réunira toutes les deux semaines jusqu'à la fin de juin 2023.</p>	<p>L'information obtenue sera utilisée par le gouvernement et l'industrie pour la planification de la continuité des activités et l'examiner des répercussions financières d'une éclosion de PPA pour tous les segments de l'industrie (de la ferme à l'abattoir).</p>

## Pilier n° 4 – Coordination des communications sur les risques

**Pilier n° 4 Résultat attendu : Communication efficace sur les risques liés à la PPA ciblant certains publics pour encourager la prise de décisions éclairées, la modification de comportements et la confiance à l'égard des gouvernements et de l'industrie.**

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
Élaborer une approche et des stratégies cohérentes pour communiquer les risques qui sont adaptées aux besoins et aux circonstances spécifiques, y compris à l'état sanitaire de divers pays.	<p>Collaboration avec d'autres organisations (gouvernements FPT, ASFC, CCP, CVC, ACMV) à l'élaboration de la stratégie de communication en cas de crise qui met l'accent sur les communications externes ciblant l'industrie porcine, la population canadienne, les partenaires commerciaux et les médias, et ce, dès les soupçons de la maladie jusqu'au la fin du premier mois suivant la confirmation de sa présence. Comprend les rôles, les responsabilités, la liste des personnes-ressources, les messages clés (de chaque organisation) et les tactiques à employer selon les publics ciblés. Plan et ressources partagés avec tous les intervenants.</p> <p>Collaboration avec les partenaires FPTI pour assurer l'harmonisation des plans de communication par l'organisation.</p> <p>Appuyer les efforts de communication des intervenants FPTI concernant l'harmonisation et la cohérence des messages pour les outils de communication (p. ex., campagnes de sensibilisation à l'intention des voyageurs et des petits producteurs, trousse de biosécurité, etc.).</p> <p>Réalisation d'une enquête pour déterminer les retombées de la campagne « N'apportez pas de porc dans vos bagages ».</p>	<p>Le Guide de communication en cas d'urgence de la PPA est à l'état d'ébauche. Les organisations collaboratrices n'ont pas encore toutes fourni leurs commentaires.</p> <p>Prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achever le Guide de communication en cas d'urgence.</li> <li>• Remédier aux lacunes relevées lors de l'atelier du 11 avril 2023.</li> <li>• Fournir un soutien continu en matière de communication aux partenaires FPTI sur les campagnes et les outils (p. ex., la santé mentale, la consommation à l'échelle nationale, la phase de rétablissement, etc.).</li> <li>• Il est nécessaire d'aborder et de préciser circulation d'information selon le processus de notification de l'ACIA à partir d'un résultat présumé positif.</li> <li>• Mettre à jour le mandat du GT sur les communications.</li> <li>• Travailler plus étroitement concernant chaque pilier et avec chaque groupe de travail afin de fournir une expertise pouvant soutenir les activités.</li> <li>• Participer à l'exercice FPTI prévu pour 2024.</li> </ul>	<p>Les messages de prévention de la PPA sont cohérents au sein des intervenants FPTI.</p> <p>Les groupes FPTI collaborent avec l'équipe des communications du pilier n° 4.</p> <p>Des efforts sans précédent entre tous les ordres FPTI sont consacrés pour accroître l'état de préparation et la capacité d'intervention du Canada.</p> <p>L'enquête sur les répercussions a permis de déterminer la pertinence des messages et les lacunes qui doivent être comblées dans les efforts de sensibilisation concernant la PPA.</p> <p>Création d'un nouveau groupe de travail pour traiter des processus de circulation de l'information.</p>
Cerner ou développer des plateformes et des mécanismes pour la coordination continue des messages et des échanges d'information provenant des communications entre les pays.	Établissement de relations et de canaux de communication avec l'USDA et d'autres partenaires commerciaux par l'entremise de la Direction générale des communications et des affaires publiques de l'ACIA afin d'échanger et d'obtenir de l'information sur la PPA, mener des campagnes de communication, diffuser des apprentissages clés, etc.	Continuer à maintenir ces relations et canaux de communication.	De bonnes relations de travail sont en place avec des collègues internationaux.

**Pilier n° 4 Résultat attendu : Communication efficace sur les risques liés à la PPA ciblant certains publics pour encourager la prise de décisions éclairées, la modification de comportements et la confiance à l'égard des gouvernements et de l'industrie.**

Champs d'action	Activités	État d'avancement / prochaines étapes	Résultats (atteints ou prévus)
Mettre en place des mécanismes de surveillance du discours public sur la PPA afin de s'assurer que l'information dans les médias et les médias sociaux est exacte.	Établissement d'un processus de surveillance des messages issus de la presse libre et des médias sociaux pour les nouvelles concernant la PPA dans le cadre de la stratégie de détection et de mesures de correction de l'ACIA.	Continuer de surveiller les nouvelles et les médias sociaux. <b>Prochaines étapes :</b> • Offrir aux partenaires FPTI une formation sur la mésinformation dans les médias sociaux.	L'ACIA, les gouvernements FPT et le CCP ont mis en place des processus de surveillance des médias comme une activité continue.  Pendant une crise, la réaction aux discours incorrects ou aux questions directes sera confiée à l'organisation ou au ministère FPTI approprié et gérée par celui-ci.
Élaborer des protocoles de notification pour informer les partenaires de la situation concernant la maladie.	Organiser un petit atelier FPTI pour identifier le flux de communication de chaque intervenant, à partir depuis les soupçons de PPA jusqu'à 24 heures après l'annonce, afin d'assurer la cohérence des messages sur les points de responsabilité et les dépendances entre les organisations.	<b>Prévu le 11 avril 2023.</b>	Les résultats aideront à harmoniser davantage les plans de communication, à comprendre les dépendances critiques et à déterminer quels sont les actifs de communication. Les résultats devraient permettre de déterminer les domaines auxquels devrait s'attaquer le GT sur les communications interopératives.
	Mise en place du GT sur les communications interopératives en cas de crise pour remédier aux lacunes relevées (PIIU, exercices de simulation, etc.) concernant les processus de communication interopératives, les rôles, les responsabilités et les canaux entre tous les intervenants FPTI.	<b>Pas commencé – priorité en 2023-2024.</b> <b>Prochaines étapes :</b> • Peaufiner le mandat, la portée et les objectifs 2023-2024 du GT. • Retenir les services d'un consultant pour aider à remédier aux lacunes relevées.	
	Création d'un centre d'information conjoint pour permettre à toutes les parties de se tenir au courant de la progression de l'écllosion. Il s'agira d'un effort de collaboration. (Recommandation tirée de l'exercice mené par la société Calian).	<b>Pas commencé – priorité en 2023-2024.</b>	
	Tenue du Sommet sur la PPA en février 2024.	<b>Pas commencé – priorité en 2023-2024.</b>	

# Valeur ajoutée de la planification des urgences

---

La production porcine est une très grande industrie répartie dans tout le Canada qui dépend des marchés d'exportation. L'industrie porcine contribue aux économies canadienne, provinciales et locales et crée des emplois pour les producteurs, les transformateurs, les transporteurs, les entreprises d'aliments pour animaux, les vétérinaires, les fournisseurs de services, les organismes de réglementation et les gens de métier. Les producteurs prennent soin de leurs animaux et, en retour, produisent des protéines de haute qualité pour les Canadiens et les marchés internationaux. Les conséquences d'une éclosion de PPA au Canada s'étendraient à tous les Canadiens, soit bien au-delà des producteurs et des transformateurs. Il faut donc entamer un processus de réflexion dans l'ensemble de la société sur la façon de prévenir l'introduction et la propagation de la PPA, et sur les moyens de se préparer à une urgence de PPA et d'intervenir. Le CEG-PPA et tous les membres des organisations participantes ont collaboré à l'élaboration des plans, des accords, des exercices et des outils qui traitent des activités de prévention et d'intervention de la PPA selon la perspective « Une santé, un bien-être » et qui tiennent compte des points de vue de chaque membre de la chaîne de valeur du porc afin de protéger l'industrie et de réduire au minimum ses répercussions sur l'ensemble de la société.

Une approche systémique est nécessaire pour chaque projet individuel du plan d'action, car divers membres de la chaîne de valeur pourraient avoir des objectifs différents. Bien que l'éradication de la maladie soit l'objectif en cas de détection de la PPA, il est essentiel d'être en mesure de soutenir l'industrie grâce à une stratégie gérée de réduction des porcs domestiques qui tient compte du bien-être animal et de la santé mentale des gens, et qui permettra à l'industrie de se reconstruire une fois l'urgence terminée.

Le CEG-PPA a encouragé la pensée systémique et la diversité de pensée en mettant sur pied des groupes de travail FPTI pour relever les défis qu'une éclosion de PPA entraînerait pour l'industrie porcine canadienne. Le Plan d'action a réuni les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et des services frontaliers des gouvernements FPT, le Réseau canadien pour la santé de la faune, Parcs Canada, les groupes de travail nord-américains s'intéressant aux porcs sauvages, les groupes de producteurs dont le CCP, les conseils provinciaux d'éleveurs de porcs, les groupes de l'industrie, y compris le CVC, et les transformateurs de viande individuels, les laboratoires de santé animale, l'ACMV, le CMVC, le milieu universitaire et SAC. Il a également fourni l'occasion de commencer à créer des liens pour appuyer la participation de l'Assemblée des Premières Nations, du Ralliement national des Métis et d'Inuit Tapiriit Kanatami. Les consultations avec les divers groupes touchés sont essentielles pour s'assurer que les meilleures solutions sont élaborées et pour obtenir l'adhésion de toutes les parties sur des sujets importants et délicats.

Les collaborations ont également favorisé les relations de travail entre les gouvernements FPT, les transformateurs et les organisations de producteurs. Ces relations seront inestimables en cas d'éclosion de PPA et dans le contexte d'autres catastrophes et dangers, naturels ou d'origine humaine, qui seraient susceptibles de toucher l'industrie porcine. L'intervention d'urgence et les mesures d'adaptation de l'industrie pour répondre et faire face à la COVID-19, aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux fermetures d'usines d'Olymel démontrent à quel point il est important d'entretenir de solides relations de travail entre le gouvernement et l'industrie. Certains plans et activités seront ou pourraient être applicables à d'autres urgences dans le secteur porcin ou à d'autres secteurs de l'élevage.

Les activités réalisées dans chaque pilier sont proactives. La capacité de collaborer, de se mobiliser, de consulter, d'étudier, de planifier et de tester permet d'élaborer des plans réfléchis et équilibrés. Le gouvernement et l'industrie peuvent tester leur état de préparation et apprendre en toute sécurité lors de périodes d'accalmie. Les répercussions sur la santé mentale d'une éclosion de la maladie n'ont pas toujours fait l'objet d'une priorité à la suite d'une urgence. Des mois plus tard, lors du bilan de l'industrie, on fait état de situations et d'histoires pour lesquelles des plans doivent être créés pour offrir plus de soutien la prochaine fois. La planification des mesures de soutien en santé mentale en particulier (p. ex., trouver les ressources maintenant) et la prise en compte des répercussions sur la santé mentale dans les plans d'urgence (p. ex., comment les méthodes de dépeuplement peuvent-elles porter atteinte à l'exploitant et aux autres personnes concernées) mèneront à de meilleurs résultats en matière de santé pour la communauté agricole.

La société est devenue plus polarisée au cours des deux dernières décennies. Les téléphones intelligents et les communications immédiates sur les plateformes de médias sociaux pourraient faire en sorte qu'en cas d'urgence, des images de porcs fragilisés puissent être publiées avec de fausses informations dans un but de provocation. Le fait de se doter de plans d'action et d'être préparé pour une intervention en cas d'urgence, en plus d'avoir des communications coordonnées, aidera à assurer un discours cohérent.

Il n'est pas surprenant que les résultats tangibles des activités des groupes de travail (rapports, plans, exercices, etc.) aient mené à des recommandations supplémentaires pour les prochaines étapes, à d'autres tests, à une plus grande mobilisation et à des activités de communication. Cela ne signifie pas que les activités n'ont pas été achevées, mais mettent plutôt en lumière la rigueur du travail effectué et la nature continue de la planification pour la préparation aux situations d'urgence. De plus, bon nombre des rapports, des plans et des documents stratégiques qui ont été commandés sont des documents évolutifs qui devront être examinés régulièrement et mis à jour au besoin. SAC présentera une demande de financement dans le cadre du programme PAC d'AAC et d'autres sources possibles, le cas échéant, afin de poursuivre l'important travail du Plan d'action pancanadien contre la PPA.

# Lacunes dans l'état de préparation

Le tableau suivant présente les lacunes actuelles en matière de préparation. Il ne comprend pas les travaux de nature continue (p. ex., les programmes de surveillance existants) ni les tâches qui progressent bien et qui ne créent pas de lacune importante (p. ex., le programme de compartimentation) s'il y avait une éclosion à court terme de PPA.

<b>Pilier n° 1 – Amélioration des mesures de biosécurité – Prévention</b>	
Biosécurité à la ferme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les résultats des études comparatives de biosécurité afin de cerner les lacunes et élaborer des outils et des programmes pour aider l'industrie à renforcer sa biosécurité.</li> </ul>
Porcs sauvages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir un soutien (financement et leadership) au groupe de leadership s'intéressant aux porcs sauvages afin qu'il puisse commencer la mise en œuvre de la stratégie sur ces derniers.</li> </ul>
<b>Pilier n° 2 – Planification des mesures d'urgence</b>	
Plans d'intervention en cas d'urgence pour les gouvernements provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'est pas clair si chaque province dispose d'un plan de soutien à jour en cas d'urgence contre les maladies animales exotiques pour lutter contre la PPA.</li> <li>Il n'est pas clair si les plans d'intervention en cas d'urgence des gouvernements provinciaux sont coordonnés ou harmonisés avec le plan spécifiquement lié aux risques concernant le PSLR-PPA.</li> <li>Il n'est pas clair non plus si tous les plans d'intervention provinciaux traitent adéquatement de la PPA comparativement à une expérience canadienne générique ou antérieure de MAE (p. ex., la grippe aviaire).</li> </ul>
Plan spécifiquement lié aux risques concernant la PPA de l'ACIA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines sections nécessitent une mise à jour ou des détails opérationnels réalisables (p. ex., le traitement du fumier dans un lieu infecté, un plan de surveillance de l'éclosion).</li> </ul>
Plans d'intervention en cas d'urgence pour les organisations porcines provinciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'est pas clair si chaque OPEP dispose d'un plan d'urgence à jour qui traite de la PPA.</li> <li>Il n'est pas clair si chaque plan d'intervention en cas d'urgence des OPEP est coordonné ou harmonisé avec le plan de leur gouvernement provincial et le PSR-PPA de l'ACIA.</li> </ul>
Exercices de planification des urgences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer au Plan d'action les neuf pratiques exemplaires et les quinze possibilités d'amélioration déterminées dans le cadre des exercices menés par Calian. Rendre compte de ce qui est terminé, établir les priorités parmi les lacunes qui doivent toujours être comblées et assigner des tâches aux groupes de travail.</li> <li>On ne sait pas très bien comment le groupe de travail sur l'exercice en détermine les priorités. Répond-on aux besoins de chacun?</li> <li>La façon dont les résultats de l'exercice sont déterminés et traités dans le Plan d'action n'est pas claire.</li> </ul>
Plan intégré d'intervention en cas d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commencer à utiliser le PIU ou élaborer une autre méthode pour rassembler et tenir à jour les plans et les documents d'intervention en cas d'urgence.</li> <li>Intégrer les lacunes du PIU identifiées dans le Plan d'action. Rendre compte de ce qui est terminé, établir les priorités parmi les lacunes qui doivent toujours être comblées et assigner des tâches aux groupes de travail.</li> </ul>
Mesures de soutien en santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les mesures de soutien en santé mentale offertes dans chaque province.</li> <li>Déterminer les besoins et élaborer des plans pour soutenir les producteurs et le personnel d'intervention d'urgence pendant et après l'urgence.</li> </ul>
Outils, équipement, infrastructure et ressources humaines formées pour l'dépeuplement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier les méthodes approuvées en matière de formation concernant l'dépeuplement à grande échelle.</li> <li>Favoriser le développement d'un plus grand nombre d'experts en la matière ayant une expérience réelle de l'dépeuplement massif.</li> <li>Élaborer des plans opérationnels, des outils de formation et une formation spécifique sur la santé mentale à l'intention du secteur porcin dans le cadre d'un protocole de travail sécuritaire de façon à protéger le bien-être des humains et des animaux lors d'événements d'dépeuplement.</li> <li>Élaborer la stratégie de communication FPTI sur l'dépeuplement en mettant l'accent sur les communications pour le personnel opérationnel, les producteurs et la population.</li> <li>On ne sait pas exactement quelles infrastructures, quels outils et quelles fournitures sont offerts dans chaque province pour faciliter l'dépeuplement.</li> </ul>
Méthodes et options d'élimination	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les méthodes d'élimination acceptables pour les porcs infectés, les porcs non infectés dans la zone de contrôle et les porcs en santé.</li> <li>Déterminer les options possibles pour chaque province ou région du Canada.</li> </ul>

Mesures de contrôle des déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entamer des efforts de mobilisation des intervenants sur une plus grande échelle pour l'application des recommandations relatives à l'atténuation des risques liés aux déplacements.</li> <li>• Élaborer des plans opérationnels et des modèles connexes, y compris des communications, un processus décisionnel, un inventaire des installations d'attente (capacités et installations, p. ex., eau, chauffage, etc.) et l'intégration des données de traçabilité électronique. Un exercice est nécessaire pour mettre en pratique le processus et en cerner les lacunes.</li> <li>• Promouvoir le recours à des ententes d'entraide entre les intervenants.</li> </ul>
Gestion de l'information et des renseignements sur les éclosions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'est pas clair s'il existe un plan de gestion de l'information pour échanger des renseignements en temps opportun et de manière efficace (lacune relevée par le PIIU).</li> <li>• Il n'est pas clair s'il existe des ententes officielles de partage de données (lacune relevée par le PIIU).</li> <li>• Élaborer des plans de surveillance pendant et après une éclosion.</li> <li>• Élaborer un plan de surveillance des porcs sauvages.</li> </ul>
<b>Pilier n° 3 – Veiller à la continuité des activités</b>	
Zonage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achever l'élaboration des critères de délivrance de permis pour une zone de contrôle primaire.</li> </ul>
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'incertitude entourant les ressources financières destinées à aider l'industrie à gérer les porcs excédentaires nuit à sa capacité de planifier efficacement les besoins à l'interne</li> </ul>
Continuité des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'incertitude quant à la façon dont l'dépeuplement géré et l'élimination des porcs excédentaires affecteront les producteurs en ce qui concerne la taille de leur troupeau, leur emplacement, le type d'exploitation, les modalités de transformation et la phase de la situation d'urgence. Au final, qui sont les gagnants et les perdants selon divers scénarios. Développer divers scénarios pour toutes les phases.</li> <li>• Incertitude quant à la réouverture de l'industrie d'exportation. Élaborer un plan et des scénarios pour la réouverture du marché.</li> <li>• De grands progrès ont été réalisés, mais l'incertitude persiste tant du côté du gouvernement que de l'industrie quant à la façon dont chaque partie appuiera ou participera à l'abattage par compassion.</li> </ul>
<b>Pilier n° 4 – Communications coordonnées sur les risques</b>	
Guide de communication en cas d'urgence de la PPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce ne sont pas tous les gouvernements provinciaux qui ont contribué au Guide de communication en cas d'urgence de l'ACIA ou au plan intégré d'intervention externe d'urgence – section des communications provinciales.</li> <li>• Certaines OPEP n'ont pas contribué au Guide de communication en cas d'urgence de l'ACIA sur la PPA.</li> </ul>
Communications interopératives en cas de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de clarté quant aux rôles, aux responsabilités et aux communications interopératives entre les intervenants FPTI.</li> <li>• Confier les lacunes relevées dans le rapport de Ken Andrews au Plan d'action et au groupe de travail.</li> </ul>
Planification des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir aux partenaires FPTI un soutien en matière de communication sur les campagnes et les outils. Les priorités comprennent l'acceptabilité sociale, la santé mentale, la consommation nationale de porc et la phase de rétablissement à l'appui de tous les piliers du CEG.</li> </ul>

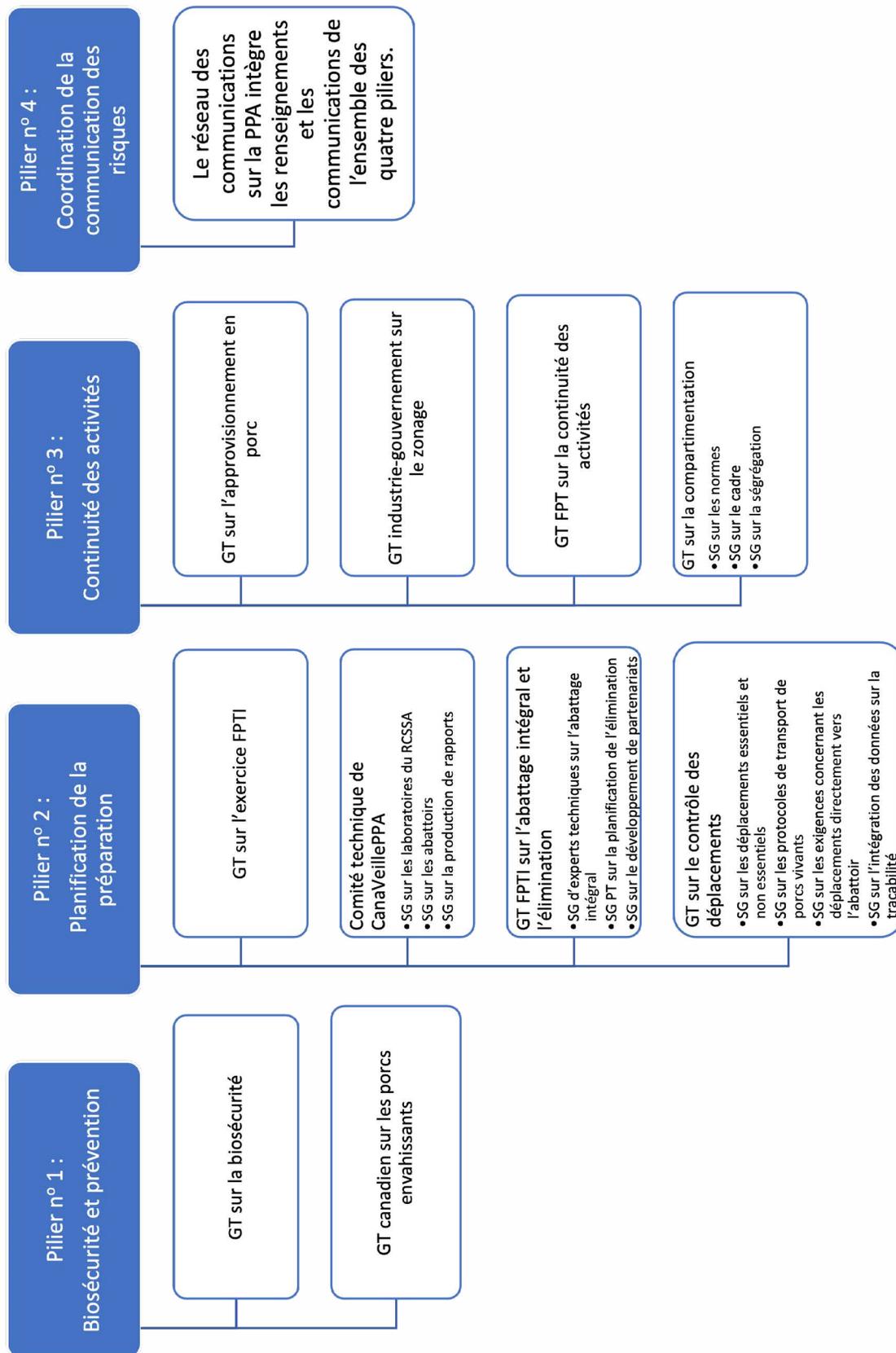
# Conclusions

---

De grands progrès ont été réalisés dans les activités de prévention et de préparation à la PPA. Les relations entre les différents participants du secteur porcin sont enviabiles. Le Plan d'action pancanadien est propre à la PPA, mais certains plans, activités et leçons apprises pourraient être appliqués à d'autres maladies ou à d'autres secteurs, à savoir la fièvre aphteuse, qui peut toucher diverses espèces. Les intervenants FPTI doivent déployer des efforts continus pour remédier aux lacunes en matière de préparation. L'industrie et les gouvernements doivent utiliser les programmes de financement disponibles pour faire progresser la planification de la prévention et de la préparation. Le CEG a été soumis à une restructuration pour s'assurer de maintenir l'orientation stratégique sur la bonne voie et de répondre en temps opportun aux besoins opérationnels des groupes de travail FPTI. Les groupes de travail varient selon les besoins du plan d'action. Des groupes de travail sont créés, en activité, dissous ou font l'objet d'une transition au besoin.

Dans la suite des choses, Santé animale Canada continuera de diriger le CEG-PPA et la mise en œuvre du Plan d'action pancanadien. Alors que nous passons du cycle de financement du Partenariat canadien pour l'agriculture (PAC) au cycle de financement du PACD en avril 2023, il y aura une interruption minimale, car les livrables du plan d'action correspondent aux quatre piliers du cadre initial et découlent du travail considérable qui a déjà été accompli.

# Annexe A – Groupes de travail



# Annexe B – Documents de référence

Title	Author	Date	Link
Rapport – Forum de la peste porcine africaine	ACIA	Mai 2019	<a href="https://inspection.canada.ca/DAM/DAM-animals-animaux/STAGING/text-texte/dis_africswine_event_asf_final_report_1567697907629_fra.pdf">https://inspection.canada.ca/DAM/DAM-animals-animaux/STAGING/text-texte/dis_africswine_event_asf_final_report_1567697907629_fra.pdf</a> (canada.ca)
Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine	ACIA	Mai 2019	<a href="https://inspection.canada.ca/DAM/DAM-animals-animaux/STAGING/text-texte/dis_africswine_framework_1558729231183_fra.pdf">https://inspection.canada.ca/DAM/DAM-animals-animaux/STAGING/text-texte/dis_africswine_framework_1558729231183_fra.pdf</a> (canada.ca)
Plan d'action pancanadien sur la peste porcine africaine	Santé animale Canada (SAC)		Plan d'action sur la PPA v.7 ( <a href="https://animalhealthcanada.ca">https://animalhealthcanada.ca</a> )
Version provisoire du Plan spécifiquement lié aux risques concernant la peste porcine africaine	ACIA		Accès par l'intermédiaire de l'ACIA.
Échéancier interactif d'une éclosion de PPA	Serecon	Septembre 2021	Accès par l'intermédiaire de SAC.
Stratégie nationale visant les porcs sauvages envahissants	Groupe de travail sur les porcs sauvages	Mars 2023	Accès par l'intermédiaire de SAC.
Document sur les scénarios potentiels de PPA	AAC	Mai 2022	Accès par l'intermédiaire d'AAC.
African Swine Fever National After-Action Report	Calian	Mars 2022	<a href="http://www.animalhealthcanada.ca/files/ASF%20TTX%20After%20Action%20Report_FINAL.pdf">www.animalhealthcanada.ca/files/ASF%20TTX%20After%20Action%20Report_FINAL.pdf</a> (en anglais)
An Integrated Emergency Response Framework for ASF in Canada	Acer Consulting	Mars 2022	<a href="http://www.animalhealthcanada.ca/files/An%20Integrated%20Emergency%20Response%20Plan%20Framework%20for%20ASF%20in%20Canada%20March%2031%202022%20Final.pdf">www.animalhealthcanada.ca/files/An%20Integrated%20Emergency%20Response%20Plan%20Framework%20for%20ASF%20in%20Canada%20March%2031%202022%20Final.pdf</a> (en anglais, Rapport sur les lacunes observées dans le Plan intégré d'intervention en cas d'urgence pour la PPA)
An Integrated Emergency Response Framework for ASF Gaps Report (Rapport sur les lacunes observées dans le Plan intégré d'intervention en cas d'urgence pour la PPA [PIIU])	Acer Consulting	Mars 2022	<a href="http://www.animalhealthcanada.ca/files/Integrated%20Emergency%20Response%20Plan%20ASF%20Gaps%20Report%20FINAL.pdf">www.animalhealthcanada.ca/files/Integrated%20Emergency%20Response%20Plan%20ASF%20Gaps%20Report%20FINAL.pdf</a>
Fiche d'information sur CanaVeillePPA	Comité technique de CanaVeillePPA		<a href="http://www.ahwcouncil.ca/pdfs/CanaVeillePPA_Resume%20une%20page_FR.pdf">www.ahwcouncil.ca/pdfs/CanaVeillePPA_Resume%20une%20page_FR.pdf</a>
Plan de surveillance de CanaVeillePPA 2022-2022	Comité technique de CanaVeillePPA		Accès par l'intermédiaire de <a href="http://www.cahss.ca">www.cahss.ca</a> .
Plan de surveillance de CanaVeillePPA 2023-2025	Comité technique de CanaVeillePPA	Mars 2023	Accès par l'intermédiaire de <a href="http://www.cahss.ca">www.cahss.ca</a> .
Rapport de surveillance de CanaVeillePPA	SCSSA		Accès par l'intermédiaire de <a href="http://www.cahss.ca">www.cahss.ca</a> .
Enquête sur l'dépeuplement chez les transformateurs de porcs	CVC	Octobre 2021	Accès par l'intermédiaire du CVC.
Document de référence sur les méthodes d'dépeuplement des porcs canadiens	GT FPTI sur l'dépeuplement et l'élimination des porcs atteints de la PPA	Mars 2022	Accès par l'intermédiaire de SAC.
Plan d'dépeuplement des porcs excédentaires	GT sur la PPA et l'approvisionnement en porc	Janvier 2023	Accès par l'intermédiaire de SAC.
Renseignements utiles sur les désinfectants après une maladie à déclaration obligatoire chez les porcs	Équipe québécoise de santé porcine	Mars 2022	Accès par l'intermédiaire de l'EQSP ou de SAC.
Outils et formation sur l'dépeuplement à la ferme – Analyse environnementale et analyse des lacunes	Penny Lawlis et Steve Roche, ACER	Mars 2023	Accès par l'intermédiaire de SAC.
Recommandations concernant l'atténuation des risques liés aux déplacements dans une situation comportant un risque élevé de PPA au Canada	GT sur le contrôle des mouvements liés à la PPA	Janvier 2023	Accès par l'intermédiaire de SAC.

Title	Author	Date	Link
FAD Event Costing Model (en anglais, modèle d'établissement des coûts suivant l'éclosion d'une MAE)	Serecon	Mai 2022	<a href="http://www.animalhealthcanada.ca/files/animalhealthcanada.ca/files/animalhealthcanada.ca/files/FAD%20Event%20Costing%20Model_Final.pdf">www.animalhealthcanada.ca/files/animalhealthcanada.ca/files/animalhealthcanada.ca/files/FAD%20Event%20Costing%20Model_Final.pdf</a> (en anglais)
Normes nationales proposées pour les compartiments	CCP et ACIA	Juin 2022	<a href="https://inspection.canada.ca/a-propos-de-l-acia/transparence/consultations-et-participation/terminees/compartiments-de-la-ppa/normes-nationales/fra/1645140402937/1645140403296">https://inspection.canada.ca/a-propos-de-l-acia/transparence/consultations-et-participation/terminees/compartiments-de-la-ppa/normes-nationales/fra/1645140402937/1645140403296</a>
Cadre national proposé en matière de compartiments	CCP et ACIA	Juin 2022	<a href="https://inspection.canada.ca/a-propos-de-l-acia/transparence/consultations-et-participation/terminees/compartiments-de-la-ppa/cadre-national/fra/1645153839280/1645153839734">https://inspection.canada.ca/a-propos-de-l-acia/transparence/consultations-et-participation/terminees/compartiments-de-la-ppa/cadre-national/fra/1645153839280/1645153839734</a>